



vosre newsletter

Synofdes
SYNDICAT NATIONAL
DES ORGANISMES DE FORMATION

NUMÉRO 58
3 NOVEMBRE 2022

syndicat associé **HEXOPÉE**
Créateurs de citoyenneté

La voix du Synofdes

PROJET COOPER' ACTIONS EN ILE-DE-FRANCE

Dans quelle mesure les nouvelles formes de coopération appuyées sur les expertises des professionnels de la formation peuvent être un levier pour renforcer la transformation digitale de l'offre de formation ?

Le projet Cooper'Actions est une démarche-action initiée par le Synofdes et soutenue par la DRIEETS Ile-de-France en vue d'expérimenter des coopérations entre organismes de formation comme levier permettant de répondre aux enjeux de transformation du secteur.

L'objectif du projet est d'initier la création d'un dispositif appuyé sur les expertises développées par les professionnels de la formation et sur de nouvelles formes de coopérations, afin de :

- Susciter auprès d'un maximum d'organismes une conduite du changement
- Impulser une transformation de l'offre qui soit durable
- Essaimer les expertises de digitalisation de l'offre

Convaincu que la coopération inter-OF est un levier de développement et d'innovation, le Synofdes, accompagné par le cabinet Amnyos, a conduit cette expérimentation conçue dès le premier jour par des opérateurs volontaires. Ses modalités se construisent au fur et à mesure de sa mise en oeuvre.

Nous vous proposons de consulter les scénarii de feuilles de route, avec conditions de réussite et freins associés.

[Je consulte les scénarii](#)

Actualités générales

Plan de loi de Finances pour 2023

Le Jaune 2022, annexé au PLF 2023, vient d'être publié.

Il détaille la mobilisation des dispositifs de formation professionnelle ainsi que le bilan de certaines des actions liées à la loi "Avenir professionnel" et mises en oeuvre dans le cadre de la crise sanitaire.

[Je télécharge](#)

Faites-nous connaître votre opinion et vos besoins

Dans un souci de perpétuelle amélioration de nos actions et de nos services, nous souhaitons savoir si votre expérience globale avec notre syndicat répond à vos attentes et si vous avez d'autres besoins.

C'est pourquoi nous avons lancé une nouvelle enquête.

Cette enquête en ligne, qui vous prendra moins de dix minutes, vous propose de vous exprimer librement et a été mise en place avec [l'institut d'études](#)

Je participe à l'enquête

Côté employeurs

Le manquement de l'employeur à son obligation de formation ne justifie pas en soi une prise d'acte de la rupture par le salarié

Voici un cas de jurisprudence sur l'obligation de formation de l'employeur.

Un salarié a pris acte de la rupture de son contrat de travail en raison de manquements de l'employeur à ses obligations contractuelles, notamment son obligation de formation. Dans un tel cas de « prise d'acte », les juges doivent apprécier la gravité des éléments présentés et conclure à une requalification de la rupture soit en un licenciement sans cause réelle ni sérieuse si le manquement reproché à l'employeur est suffisamment grave, soit en une démission dans le cas contraire.

En l'espèce, les juges avaient fait ressortir que l'absence de formation n'avait pas eu d'incidence sur la carrière du salarié. Dans ce cas, la prise d'acte de la rupture n'est pas justifiée ([Cass. soc., 28 septembre 2022, pourvoi n°20-17.100](#)).

La chambre sociale de la Cour de cassation précise donc en creux que le salarié parvenant à démontrer l'incidence négative de l'absence de formation sur sa carrière – en raison d'un manquement de l'employeur – serait légitime à prendre acte de la rupture de son contrat de travail.

En région

Réorganisation de la Délégation Nouvelle-Aquitaine

Jean Camille, directeur de MPS Formation à Artigues Prés Bordeaux, devient Délégué régional Nouvelle Aquitaine du Synofdes.

Il succède à Muriel Pecassou, Vice-présidente du Synofdes, qui assure le passage de relai et reste présente dans la délégation à ses côtés. [Voici l'adresse mail de votre Délégué régional](#)

Webinaire Akto de présentation de la Branche

Le 19 septembre dernier, AKTO a présenté la branche des organismes de formation aux CEP du réseau EVA Nouvelle Aquitaine.

Ressources et perspectives

Publication de sept guides autour de la formation des personnes éloignées de l'emploi

La Haut-commissaire aux compétences, Carine Seiler, a présenté, le 20 octobre, sept guides de bonnes pratiques pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Cette nouvelle ressource librement accessible s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences (Pic).

Protection des droits des titulaires de CPF et de leurs données personnelles mise en place de France Connect +

Le 13 octobre dernier, le cabinet de la Ministre déléguée auprès du ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels a réuni les organisations professionnelles de la Branche afin de présenter les prochaines mesures qui seront mises en place afin de protéger les droits des titulaires de CPF et leurs données personnelles.

A ce titre, deux axes seront prochainement développés. Il s'agit :

- De la mise en place de plusieurs mesures préventives et répressives portées par la proposition de loi visant à lutter contre les abus et les fraudes au compte personnel de formation (interdiction du démarchage abusif au CPF, autorisation des échanges d'informations entre les différents services de l'Etat et les acteurs de la formation professionnelle, recouvrement, encadrement de la sous-traitance ...)
- Du renforcement, dès le 25 octobre 2022, de la sécurisation du parcours d'inscription en formation sur Mon Compte Formation via France Connect + qui est une version plus sécurisée de France Connect et est destinée à accéder à des démarches plus sensibles. France Connect +, [via l'identification numérique de La Poste](#), propose une authentification renforcée (confirmation de l'opération de souscription à une formation via un code secret sur une application mobile dédiée) permettant ainsi de limiter les risques d'usurpations d'identité.

Il sera donc nécessaire de sensibiliser les futurs bénéficiaires à la création de leur identité numérique en amont de leur inscription en formation.

Je veux en savoir plus

Agenda



Visioconférence adhérents Hauts-de-France

14 novembre 2022 - 11h-12h

A l'ordre du jour de cette réunion : Présentation des adhérents, attentes 2023, Synofdes / UDES en HDF

Questions diverses (accord de Branche, etc.).

[Je m'inscris ici.](#)



Réunion des adhérents PACA

14 novembre 2022 - 13h30-15h30

A l'ordre du jour de cette réunion : L'Action de Développement des Emplois et Compétences PACA, rencontres avec les institutions : Pôle emploi, Région, participation au bilan du PRIC le 26 octobre 2022, les mandats régionaux UDES, dialogue social dans la branche, priorités 2023, enquêtes à venir, partenariats. [je peux en savoir plus ici.](#)



Un accompagnement gratuit dans le Grand Est pour améliorer vos pratiques en matière d'égalité professionnelle

22 novembre 2022 - 9h-12h

L'[UDES](#), des organisations syndicales de salariés, la [DREETS](#) et l'[Aract](#) proposent un atelier de sensibilisation à l'égalité professionnelle entre les

femmes et les hommes.

Ce moment s'adresse aux responsables de direction et aux représentants du personnel d'entreprises de l'Économie sociale et solidaire.

[Je m'inscris](#)



Webinaire Qualiopi - préparer l'audit de surveillance
22 novembre 2022 - 14h-15h30

Nous vous proposons cette fois un rendez-vous avec Dominique Bourgois (Co-gérant de CertUp Maieutika) et Charlotte Robelin (Directrice en charge du développement des relations Extérieures de CertUp Maieutika).

Ce webinaire sera l'occasion d'échanger avec au programme : comment entretenir votre démarche qualité ? et comment se préparer au mieux pour l'audit de surveillance, points à préparer, points de vigilance ?

Ce webinaire sera réservé aux adhérents.

[Je m'inscris](#)

Synofdes
88 rue Marcel Bourdarias
CS 70014 - 94146 Alfortville Cedex
synofdes@synofdes.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes inscrit sur les listes du Synofdes.

[Se désinscrire](#)



© 2022 - Synofdes